



Bulletin de Santé du Végétal Normandie



N°06 du 16 juin 2009

CULTURES LEGUMIERES MANCHE

CAROTTE - CELERI :

Mouche de la carotte :

Par rapport à la semaine dernière, un léger recul de l'activité des mouches de la carotte est enregistré au Mont Saint Michel avec 0,078 mouche/plaque/jour en moyenne. Cependant, des disparités sont relevées allant de 0 à 0,1 mouche/plaque/jour suivant les parcelles.

Pour Créances, l'activité est en net recul avec 0,0028 mouche/plaque/jour par rapport à la semaine dernière.

Sur céleri, les piégeages sont en baisse au Mont Saint Michel avec 0,011 mouche/plaque/jour en moyenne et sur Créances ils sont également faibles avec 0,04 mouche/plaque/jour.

Une activité de ce ravageur est signalée pour les zones du Val de Saire et de Surtainville.

Puceron :

Sur certaines parcelles de carottes en cours de levée des zones du Mont Saint Michel et de Créances, des pucerons (*Cavariella aegopodii*) sont toujours présents. Rappel : les semis de carottes sont sensibles jusqu'au stade 2 feuilles vraies.

Très nette diminution des populations de pucerons présentes sur céleris au Mont Saint Michel et très peu ont également été observés sur Créances. La faune auxiliaire sous forme de pucerons momifiés, de larves et de pupes de coccinelles à 7 points est très présente

POIREAU :

Teigne du poireau :

Les premiers dégâts de larve de teigne du poireau ont été observés sur les zones de Créances, de Surtainville et du Val de Saire.

Au niveau des piégeages, 2 adultes ont été capturés sur la zone de Créances et un seul au Mont Saint Michel.

L'émergence des chenilles est à surveiller ...



Attaque de teigne du poireau (FREDON BN)

Thrips :

Au Mont Saint Michel, les premiers relevés des piégeages chromatiques indiquent 0,18 thrips/plaque/jour.

La présence de piqûres de thrips est constatée aussi bien en parcelles de pépinières qu'en parcelles de plantations précoces sur les zones du Mont Saint Michel et de Créances.

Des conditions climatiques favorables au développement de ce ravageur sont annoncées pour les prochains jours.

Animateur référent :

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
Tél : 02. 31.46.96.50
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant :

Virginie THIRIAUD
CA 76
Tél : 02.35.59.47.50
Virginie.THIRIAUD@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication :

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture de
Normandie

Ce bulletin est une publication gratuite

Bulletin réalisé en collaboration avec les Chambres d'Agriculture, la FREDON, le SILEBAN, les DRAAF, les producteurs et coopératives

CHOU - NAVET :

Chenilles :

Au Mont Saint Michel, la situation est variable d'une parcelle à l'autre. En effet, certaines parcelles présentent un taux d'occupation des choux par des œufs et/ou des chenilles (teigne des crucifères et noctuelle) de 46 % alors que d'autres parcelles en ont seulement 8%.

Au Mont Saint Michel, une activité d'adultes de teigne des crucifères est observée sur les parcelles et le piégeage enregistre une moyenne d'1 adulte par piège en une semaine.

Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine vont être favorables à la ponte et au développement des chenilles.

Altise :

Des adultes d'altises (2-3 par plante) sont présents au cœur des choux pommés sur une parcelle au Mont Saint Michel.

Mouche du chou :

L'activité des mouches du chou (*Delia radicum*) enregistrée cette semaine au Mont Saint Michel est en recul avec une moyenne de 0,068 mouche/bol/jour.

Une activité de mouche du chou est signalée pour le Val de Saire et Surtainville.

Puceron cendré :

Des petits foyers de pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae*) sont toujours présents au Mont Saint Michel et concernent 8 à 16 % des choux suivant les parcelles. Ils provoquent des marbrures ainsi que des déformations du feuillage.

SALADE :

Mouche des semis :

Aucune mouche des semis n'a été piégée cette semaine au Mont Saint Michel.

Noctuelle gamma :

Le vol des noctuelles défoliatrices (*Autographa gamma*) est stable cette semaine avec une moyenne de 93 papillons par piège en une semaine au Mont Saint Michel.

Des chenilles ainsi que des œufs sont observés ponctuellement sur certaines parcelles aussi bien sur la zone du Mont Saint Michel que de Créances.

Ponte et éclosion à suivre avec le retour de conditions climatiques favorables...

Des vols sont également signalés pour le Val de Saire et Surtainville.

Mildiou :

Au Mont Saint Michel, des taches sporulantes de mildiou (*Bremia lactucae*) sont toujours observées sur plusieurs parcelles.

Puceron :

Avec le retour de conditions climatiques favorables, des pucerons sont présents en moyenne sur 10 % des salades au Mont Saint Michel et sur 16% des salades sur la zone de Créances.

Des pucerons sont également signalés pour les zones du Val de Saire et de Surtainville.

Pigeons ramiers :

Des attaques de pigeons ramiers (*Colomba palumbus*) sont relevées sur certaines parcelles du Val de Saire et de Surtainville. Ces attaques se traduisent par la consommation partielle ou totale du feuillage des salades.



Adulte de noctuelle gamma (FREDON BN)